



ÉCOLE NOTRE DAME
15 Rue Noël Carlotti – 37230 Fondettes

DEMARCHE D'INSCRIPTION

Prendre rendez-vous au secrétariat de l'école (Tel:02.47.42.20.13)

NB : Pour la classe de Petite Section, seuls les enfants nés en 2015 sont admis. N'hésitez pas à contacter l'école le plus tôt possible.

TARIFS 2017 / 2018

1- SCOLARITÉ PAR ENFANT

LIBELLÉ	TARIF ANNUEL	PRÉLÈVEMENT MENSUEL SUR <i>10 MOIS</i>
Scolarité maternelle (*)	510.27 €	51.03 €
Scolarité élémentaire (*)	546.40 €	54.64 €
Cotisations A.P.E.L.	8.00 €	0.80 €
Cotisation UDAPEL à payer par famille. (**)	20,20 €	2.02 €

(*) Cotisations du diocèse et associations des écoles catholiques de 67.95 € incluses.

(**) Une cotisation par famille à payer dans l'établissement catholique où est scolarisé l'ainé.

Tous les frais, comme les intervenants en informatique et en anglais, sont inclus.
Les participations aux voyages scolaires sont exclues.

2- CANTINE PAR ENFANT

FORMULE DE REPAS PAR <u>SEMAINE</u>	TARIF PAR SEMAINE	PRÉLÈVEMENT MENSUEL POUR <i>34 SEMAINES SUR 10 MOIS</i>	TARIF ANNUEL
4 repas	18.40 €	62.56 €	625.60 €
3 repas	13.80 €	46.92 €	469.20 €
2 repas	9.20 €	31.28 €	312.80 €
1 repas	4.60 €	15.64 €	156.40 €

Cantine en occasionnel : 5.04 € par repas. (Sur facture complémentaire).

ÉTUDE / GARDERIE PAR ENFANT

FORMULE D'ÉTUDE GARDERIE MATIN PAR <u>SEMAINE</u>	TARIF PAR SEMAINE	PRÉLÈVEMENT MENSUEL POUR <u>34 SEMAINES SUR</u> <u>10 MOIS</u>	TARIF ANNUEL
4 garderies matin	8,68 €	29.54 €	295.40 €
3 garderies matin	6,51 €	22.15 €	221.55 €
2 garderies matin	4.34 €	14,77 €	147.70 €
1 garderie matin	2.17 €	7,38 €	73.85 €
FORMULE D'ÉTUDE OU GARDERIE SOIR PAR <u>SEMAINE</u>	TARIF PAR SEMAINE	PRÉLÈVEMENT MENSUEL POUR <u>34 SEMAINES SUR</u> <u>10 MOIS</u>	TARIF ANNUEL
4 étude /garderies soir	10.08 €	34.23 €	342.30 €
3 étude /garderies soir	7,56 €	25.67 €	256.72 €
2 étude /garderies soir	5.04 €	17.11 €	171.15 €
1 étude /garderie soir	2,52 €	8,55 €	85.57 €

Garderie en occasionnel matin : 2.51 € - Garderie ou étude en occasionnel soir : 3,26 €. (Sur facture complémentaire)

Les garderies peuvent vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt, jusqu'à l'âge de 6 ans de l'enfant. Un justificatif fiscal est transmis sur demande.

A L'INSCRIPTION, VOUS DEVREZ RENSEIGNER :

- Les choix de formules sur la feuille « inscription Cantine/Etude/Garderie ».
- Le mode de règlement sur la feuille « fiche de comptabilité ».